

Réf: Dossier 477837

Avis de constitution

SOCIETE « TWO MDL IVOIRE STONE »

Siège ABIDJAN-COCODY-ANGRE DJOROGOBIITE 1,
LOT 1022, Ilot 105, RUE 53, PRES DU CARREFOUR
DOCTEUR, Lot 1022, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TWO MDL IVOIRE STONE »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY-ANGRE DJOROGOBIITE 1,
LOT 1022, Ilot 105, RUE 53, PRES DU CARREFOUR
DOCTEUR, Lot 1022, Ilot 105

Dirigeant(s) Mme ALICA COLETTE ANGBOMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00860 du 21/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04486/GTCA/RC/2026 du 21/01/2026

